

THERAPEUTIQUE

Tuberculine et solutions officinales de tuberculine.

La première communication de Koch sur le traitement de la tuberculose date du 4 août 1890. En janvier 1891, Koch indiquait la nature de son remède. Il s'agissait d'un extrait glycériné préparé avec des cultures pures de bacilles ; la même année, ce mode de préparation était modifié : la nouvelle "lymphe épurée" obtenue par précipitation alcoolique, lavage et séchage dans le vide à 100°, ne fut pas la seule des tuberculines expérimentées dans la suite. Telles sont la tuberculine C.B. d'Hunter et Cheyne, la tuberculocidine de Klebs, l'oxytuberculine d'Hirschfelder, les tuberculines de Schweinitz, la tuberculine de Maragliano, la tuberculine résiduelle T.R. de Koch, l'émulsion bacillaire de Koch, les tuberculines de Behring, de Denys de Louvain, de Maréchal de Bruxelles, de Beraneck de Neufchâtel, de Jacob de Bruxelles, de Spengler, de Landmann, la tuberculine Dohna...

Essayées comparativement entre elles suivant une même technique, la plupart de ces tuberculines ont donné des résultats différents.

En France, depuis la loi du 25 avril 1895, la préparation de la tuberculine est soumise à une autorisation spéciale rendue après avis du Comité consultatif d'Hygiène publique et de l'Académie de médecine.

Sont inscrites au Codex 1908 :

1. *La tuberculine brute ou vétérinaire.* C'est un extrait liquide glycériné et stérilisé de culture de bacilles de la tuberculose ; il est brunâtre, de consistance visqueuse et d'une activité telle *qu'un quart de centimètre cube inoculé sous la peau d'un cobaye tuberculeux de-*